

LE CONTACT

BUREAU : 450-432-3883 - TÉLÉCOPIEUR : 450-432-8370 - COURRIEL : d60.st.jerome@csq.qc.net

MAI 2014

Volume 35 – Numéro 8

COIN DES MEMBRES

Nous tenons à vous informer que madame Mélanie Lemay, technicienne en service de garde à l'École Bouchard participera avec Karine Boucher au Trophée Roses des Sables en octobre prochain. Pour les aider dans cette aventure, vous êtes invités à participer à une course à pied à Mirabel (St-Augustin) le dimanche 25 mai. Pour toutes informations et inscriptions, vous pouvez consulter leur site au :

WWW.COURSEROSERUNNERS.COM

Petit rappel

Suite à plusieurs appels concernant les abolitions, que ce soit Secteur général (administratif) ou Secteur SDÉ (TES, PEH, SDG), lorsqu'une personne est abolie, elle **DOIT** supplanter une personne plus jeune en ancienneté dans la même classe d'emploi ex : PEH pour PEH, TES pour TES ou **choisir** un poste vacant dans la même classe d'emploi.

Par contre, pour le Secteur SDÉ, s'il y a possibilité de PROMOTION, cela se fait à la 2^e étape et il faut avoir ses diplômes en main lors de la séance d'affectation.

Rencontre du personnel de soutien

Les prochaines rencontres du personnel auront lieu le 10 juin avec le personnel du Service de Garde et le 11 juin avec l'Adaptation Scolaire (TES, TI, TTS, PEH) au bureau du syndicat. Bienvenue à tous.

Régime de retraite

Nous vous informons qu'en mai 2014, la CARRA effectuera l'envoi massif du relevé de participation dans le **réseau de l'éducation** aux personnes participant au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE).

Ce document sera produit sur la base des données que vous nous avez transmises pour l'année 2012 et sera envoyé par la poste à tous les participants pour lesquels nous possédons les informations nécessaires.

Au besoin, veuillez vous référer à la page consacrée au relevé de participation dans le site Web de la CARRA (onglet Documentation > Publications pour les participants > Relevé de participation).



SEMAINE DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE DU 12 AU 16 MAI 2014

Nous tenons à souligner l'excellent travail de tout le personnel en Service de garde de nos écoles. Merci de votre implication et de votre dévouement envers tous les élèves.

Votre exécutif

LE CONTACT

La petite histoire du premier mai

Le 1^{er} mai 1886, 300 000 travailleuses et travailleurs lancent à Chicago, un mouvement de grève pour obtenir la journée de travail de huit heures. Une répression policière sanglante s'ensuit : des militants syndicaux sont arrêtés et condamnés à mort. Quatre d'entre eux sont pendus. Six ans plus tard, ils seront innocentés. Ces événements ont érigé en symbole la lutte et le sacrifice de ces quatre personnes pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. Au Québec, le 1^{er} mai est célébré depuis 1972. C'est une occasion privilégiée d'affirmer nos convictions et nos revendications.

Soyez vigilants

Pour ce qui est de votre temps compensé, il est important de vous assurer qu'il vous soit payé au plus tard le 30 juin avec votre 8% de vacances. Pourquoi 8%? Tous les ajouts d'heures doivent être rémunérés à 8% pour tenir lieu des vacances prévues à l'article 5-6, 00 de la convention. Prenez le temps de bien vérifier votre relevé de salaire. Si vous avez des questions n'hésitez pas à communiquer avec nous.

MALADIES VERSUS VACANCES

Ne pas oublier que si vous voulez convertir vos maladies en vacances, vous devez absolument le faire avant **le 1^{er} juin** via le formulaire que vous avez rempli lors de votre choix de vacances.

Tournée des écoles

Sacré-Cœur : 15 mai
Prévost : 27 mai
St-André et St-Hermas : 28 mai
Dansereau – St-Martin : 29 mai



L'exécutif du SPSERN :

Brigitte Beaudry, présidente
Josée Bélanger, vice-présidente
Louise Giroux, vice-présidente à la trésorerie et au secrétariat
Louise Dampousse, vice-présidente aux relations du travail
Stéphanie Tremblay, vice-présidente aux communications

Site internet

Veillez prendre note que notre site internet est maintenant à jour. N'hésitez pas à aller le consulter.

www.spsern.csq.qc.net



LETTRE DE REFERENCE

Lorsque vous changez d'école ou de centre, il est important de demander une lettre de référence à votre direction. Celle-ci peut vous être utile en cas de besoin. C'est dans votre intérêt et dans vos droits d'en faire la demande.



Petite information concernant votre assurance maladie

Si vous faites partie du régime maladie 3, vous pouvez faire une demande pour des soins infirmiers. Vous avez 30 jours pour en faire la demande à partir de la date d'opération et ce pour une période de 30 jours. Vous pouvez communiquer avec nous pour plus amples informations ou

téléphoner au :

1 877 651-8080

ou visiter le site

www.securitesociale.csq.qc.net

